

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	12
Votants	12
absents	0
Procurations	0

<b>L'an Deux Mil vingt deux</b> <b>Le 17 Octobre</b> Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>12 octobre 2022</b>
<b>PRESENTS:</b> Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAUT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. CHABASSIER David. CONTAMINE David. DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine.
<b>ABSENTS :</b> BINETRUY/MEYER Nadine. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
<b>PROCURATIONS:</b> EYSSARTIER Jennifer à DELACOTE Aurélie
<b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Mme REBEYROL Elodie a été élue.

**OBJET : BIBLIOTHEQUE – REVISION DES PRODUITS DE VENTE**

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles R 1617 – 1 à R 1617-18,  
**Vu** le décret 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié, portant règlement général sur la comptabilité publique et notamment l'article 18,  
**Vu** la délibération du 07 novembre 1980 portant la création de la régie de recette pour la bibliothèque  
**Vu** la délibération du 24 septembre 1993 validant cette même régie pour l'encaissement des cotisations des adhérents, la majoration des tarifs et la nomination d'un régisseur  
**Vu** la délibération du 18 octobre 2021 instaurant un tarif de revente des livres mis au rebus

**Considérant** la nécessité de compléter les produits encaissés sur la régie de la bibliothèque,

La bibliothèque est ouverte toute l'année et cette régie pourrait encaisser les produits suivants :

- Cotisations-adhésions
- Vente de livres mis au rebus
- Produits des ateliers
- Produits des animations
- Remplacement des livres détériorés ou non restitués
- Divers produits

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- **VALIDE** la liste des produits telle que citée ci-dessus.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20221017-2022-101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2022

Affichage : 21/10/2022

HAUTEFORT le 18/10/2022

LE MAIRE,  
Jean Louis PUJOLS



La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les 2 mois à compter de sa notification.